

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 avril 2021

ORDRE DU JOUR

MEMBRES PRÉSENTS : DEJOB Pierre Antoine, LORON TRAVARD Delphine, LABOURÉ Ludovic, COUTANSON Sébastien, CHAUX Évelyne, DONJON Sylviane, DUMAS Serge, MEUNIER Ingrid, BATTANDIER Maud, PELISSON Pierre

MEMBRES ABSENTS : VERDIER Mathieu

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Maud BATTANDIER

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu du conseil municipal du 19 février 2021

Orientations budgétaires 2021

Préalablement au vote du budget, le conseil municipal détermine les orientations budgétaires 2021

Vote des Taxes communales

Les membres du Conseil Municipal ont passé au vote pour les taux 2021

- Taxe Foncier bâti : pour : 0, contre : 10 ; pas d'augmentation de cette taxe
- Taxe Foncier non bâti : pour : 0, contre : 10 ; pas d'augmentation de cette taxe
- CFE : pour une augmentation à 2% ; pour : 7, contre 3 : augmentation de la CFE de 2%

| Taux 2021 : | THRP-THRS | |
|----------------------------|-----------|--------------------|
| • Taxe d'habitation : | 12.01% | |
| • Foncier bâti : | 9.51% | Application : 2022 |
| • Foncier non bâti : | 33.13% | |
| • CFE : augmentation de 2% | 18.53% | |

Madame le Maire délibère : pas d'augmentation sur les taxes Foncier Bâti et Foncier Non Bâti et une augmentation de 2% sur la CFE.

Frais de fonctionnement RPI Champoly, Chausseterre et les Salles

Madame le Maire explique la rencontre avec Mme ROUX Lorraine et Mr PEURIERE Jean Hervé concernant la répartition des frais ATSEM sur le RPI des 3 communes.

3 propositions :

- Répartition des frais suivant la population
- Répartition des frais 1/3 par commune
- Répartition des frais par paliers soit 25% pour Chausseterre et Champoly et 50% pour les Salles

Après un temps d'échange, le conseil municipal est passé au vote de la délibération de l'une des 3 propositions et sera retenu à l'unanimité : répartition à la population ajustée par paliers : pour : 10

| | | Répartition à la population, ajustée par paliers | | | | |
|--------------|-----------|---|---------------|---------------|----------------|---------|
| | | Champoly | Chausseterre | Les Salles | Total | |
| Données 2020 | | | 25% | 25% | 50% | 100% |
| Les Salles | Transport | 2 403€ | 601 | 601 | 1 202 | 2 403 |
| | ATSEM | 18 386€ | 4 597 | 4 597 | 9 193 | 18 386 |
| Chausseterre | Transport | 2 378€ | 595 | 595 | 1 189 | 2 378 |
| | ATSEM | 7 136€ | 1 784 | 1 784 | 3 568 | 7 136 |
| | | | 7 576€ | 7 576€ | 15 152€ | 30 303€ |

Enquête LALLEMENT / DELORME

Madame le Maire explique le déroulé de l'enquête publique qui a eu lieu sur notre Commune du 26 février au 12 mars 2021 avec le commissaire – enquêteur Mr BENEDETTI Philippe. Il a pris connaissance du dossier et a fait sa permanence en mairie le 12 mars, il a rendu son rapport à Madame le Maire le vendredi 26 mars 2021, avis favorable sans réserve au projet de déclassement d'un chemin rural en vue de son aliénation.

Les membres du Conseil Municipal après avoir échangé, ont délibéré

- sur l'avis du commissaire – enquêteur pour sa proposition : pour : 10.
- Sur l'accord de la vente du terrain à Mr LALLEMENT et Mme DELORME : pour : 10

Madame le Maire informe que la vente pourra se faire dans un délai de 2 mois, pour permettre à la famille LUGNE d'évacuer leur bois avant cette date.

Location appartement F4

Madame le Maire évoque l'appartement F4 libre au-dessus de l'école depuis quelques temps, elle propose de faire une annonce sur le site internet du Bon Coin ainsi les différents réseaux sociaux que dispose la commune.

Les membres du Conseil Municipal délibère à l'unanimité de le louer au prix de 355€ par mois, en rajoutant 100€ de charges prévisionnelles (chauffage et entretien espace commun) ; ce logement sera proposé à 455€ à partir du 1^{er} mai 2021.

QUESTIONS DIVERSES

- Delphine LORON TRAVARD
 - RPI : compte rendu de l'école :
 - Baisse de l'effectif : on passe de 74 à 60 élèves (14 départs de CM² en 6ème) ; 24 élèves sur notre commune pour l'année 2021-2022
 - Voyage scolaire annulé vu le contexte sanitaire
 - Pense pouvoir maintenir le cycle piscine
 - Point Com : explique le travail réalisé avec Evelyne, Pierre Antoine, Maud et Ingrid sur le tri, le classement et l'enregistrement des différents livres à la bibliothèque.

La commune n'a pas le droit de faire un Relais Colis.

Mise en place d'une épicerie prochainement dans ce local.

- Serge DUMAS
 - donne le compte rendu de la réunion sur Crémeaux sur le lancement des travaux de la voirie du Pays d'Urfé, ils seraient planifiés à partir du 15 avril 2021.

On rappelle les lieux : Rochefort, Chivet, Chez Pitaud, La Grôle et la Vigne

 - explique la demande de Grégory notre agent d'entretien sur le souhait d'avoir un tracteur tondeuse. Sur le principe les membres du conseil municipal ne s'y opposent pas ; des demandes de devis vont être faites chez différents concessionnaires.

- Madame le Maire
 - Explique que toute demande de subventions sera évoquée lors d'un prochain conseil municipal avec pour ordre du jour : vote des subventions
 - Cite les différentes ventes :
 - Vente de bois GARDETTE / TAILLANDIER
 - Vente de maison PASCAL Guy à ROLLY Pascal, KINK Carole à LABLAINE Cécile et BLONDEL Elisabeth à PEROTTI Daniel
 - Annonce la demande de l'Association Roannaise Pour l'Apprentissage une aide financière pour l'accueil d'un jeune habitant de la commune dans leur structure : le Conseil Municipal décide de ne pas octroyer une aide financière.
 - Evoque la demande de subvention : concernant l'acoustique de la salle des fêtes, le conseil ne donne pas suite et sur les bavettes des fenêtres de la salle des fêtes, Madame le Maire va faire réactualiser le devis
 - Remerciement de Bernard THIEN lors du décès de son épouse Odette THIEN
 - Informe le fonctionnement du RPI suite à la fermeture des classes dû au Covid ; sur les 3 écoles un roulement sera fait : le mardi aux Salles, le jeudi sur Chausseterre et le vendredi sur notre commune
 Dans chacune des écoles il n'y aura ni cantine, ni transports et ni garderie. Sur notre commune, l'instituteur fera la journée du vendredi si les parents font appel à notre service mais sous certaines conditions (parents travaillant dans le milieu médical, éducateurs, etc...).
 - Suite à une réunion de la Communauté de Communes, un listing des ordures ménagères non réglés a été envoyé en mairie pour faire une relance aux habitants concernés.
 - CRTE (Convention Régionale Transition Energétique) : est un plan de relance de l'Etat qui permet aux communes de redynamiser les villages. Suite à sa mise en place à la Communauté de Communes, la commune de Champoly a envoyé 2 projets :
 - City stade
 - Epicerie Multi Services
 - Evoque la mise en place d'une réunion des Adjointes une fois par mois avant la réunion du Conseil Municipal.

Madame le Maire demande à Sébastien COUTANSON de quitter la salle de conseil pour délibérer sur le local technique d'environ 150m².

Celui-ci touche au bâtiment de Sébastien Rue des Pré des Sœurs et trois propositions ont été évoquées au conseil municipal :

- Démolition du local technique,
- Prendre un huissier pour constater l'état du local technique avant et après les travaux,
- Vendre le local.

La proposition de rachat faite par Mr Sébastien COUTANSON et Mme Elodie KAPOUYAN à 2 200€ avec frais d'agence notariale et géomètre à leur charge.

Les membres présents du Conseil Municipal délibèrent à l'unanimité pour : 9 ; madame le Maire fait revenir Sébastien dans la salle et lui annonce l'acceptation de la proposition de rachat à 2 200€.

Séance levée à : 1h00